**Exposé des motifs**

**Pour préavis avec demande de subside FIA**

**Création de session - CAS - DAS - MAS**

Faculté / Institut / Centre, Université de Genève

|  |  |
| --- | --- |
| **Instance** | **Date** |
| Séances et résultats des votes des instances facultaires :   * Collège des professeurs * Conseil participatif / assemblée participative |  |
| Rectorat : Séance du rectorat |  |

1. Contexte du projet
2. Pertinence et adéquation de la formation projetée
3. Positionnement de la formation projetée
4. Projet de partenariat
5. Faisabilité du projet
6. Synthèse : Analyse des risques et opportunités
7. Demande de subside FIA
8. **Contexte du projet**

Dont :

* Origine du projet (initiative interne, sollicitation externe, autre)
* Objectifs généraux (en relation avec axes stratégiques enseignement et recherche UNIGE et FC, innovation, marché de l’emploi, Cité)

1. **Pertinence et adéquation de la formation projetée**

Notamment en relation avec :

* Les besoins du marché, de la société, des professionnel-les (en lien avec des données ou prises de position de la part d’associations professionnelles, en lien avec des plans cantonaux ou fédéraux, en lien avec des initiatives régionales UE, OCDE, en lien avec un agenda international, etc…),
* L’existence d’une demande suffisante,
* Définition du public visé,
* Le format pédagogique du programme envisagé, modalités d’enseignement et d’évaluation pertinentes dont dimensions e-learning (ex : [formation entièrement à distance, hybride, co-modale ou hyflex](https://www.unige.ch/enseignement-a-distance/faq/)),
* Cohérence pédagogique : développement de compétences et de connaissances scientifiques transférables dans l’environnement professionnel, modalités d’enseignement et d’évaluation adaptées, format adapté (en présence/à distance, temps partiel), interdisciplinarité (contenus, méthodologies, …),
* La valorisation de la formation (reconnaissance du titre sur le marché de l’emploi, accréditation, certification, ...)

1. **Positionnement de la formation projetée**

Notamment:

* Au sein de l’UNIGE (liens et transférabilité à d’autres programmes dans d’autres facultés),
* à Genève (attention particulière à apporter aux HES en raison de la convention de collaboration liant l’UNIGE à l’HES-SO Genève),
* en Suisse romande (attention particulière à apporter aux recommandations du Triangle Azur),
* en Suisse
* à l’international

1. **Projet de partenariat**

Le(s) partenariat(s) peuvent être lié(s) à un diplôme conjoint ou des collaborations avec des associations et autres

Notamment :

* local, régional, international ;
* risques associés;
* plus-value du partenariat (apports des différent-es partenaires et gestion du programme)

**5. Faisabilité du projet**

Dont :

* Calendrier envisagé,
* Ressources humaines,
* Financements,
* Enseignant-es et intervenant-es envisagé-es

**6. Synthèse : Analyse des risques et opportunités**

**7. Demande de subside FIA**

*Dans le cadre d’un nouveau programme, le FIA peut prendre en charge les frais engagés pour le travail de préparation et de lancement suivants : analyse des besoins de formation et préparation de tous les documents liés à la procédure de validation du programme. Cette prise en charge s’effectue sous forme de remboursement des frais engagés sur le fonds du programme.*

*Remarque : Le FIA ne subventionne pas les frais récurrents liés aux éditions. Pour ceux-ci, voir « assurance déficit ».*

*Les points suivants sont à mentionner**dans la demande****:***

* *Montant total demandé*
* *Allocation des fonds demandés (si salaire d’un-e collaborateur/trice, joindre descriptif des tâches et communiquer la classe et l’annuité de salaire le cas échéant)*
* *Usage des fonds de réserves ou d’autres fonds*
* *Autres subsides sollicités et évaluation des chances d’obtention*